

Commémoration 28 avril : Journée nationale du souvenir de la déportation

Il y a 80 ans, les Forces alliées découvraient la folie du système criminel d'oppression nazi visant la destruction d'êtres humains, en raison de leur prétendues races, croyances ou opinions politiques. Ce dimanche 28 avril, à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, la Ville de Saint-Nazaire dédie sa commémoration à Madeleine André, née Madeleine Leroux le 15 juillet 1908 à Saint-Nazaire.

Arrêtée le 17 décembre 1943 par la police allemande à La Baule, pour aide à la désertion de soldats allemands, Madeleine André est d'abord déportée à Ravensbrück en septembre 1944 (Block 26) puis, transférée au Kommando de Genshagen le 25 octobre 1944 (matricule 7814) et plus tard au camp de Sachsenhausen le 19 avril 1945. Elle est libérée le 21 avril 1945 à Sachsenhausen mais décède le 22 août 1945 à l'hôpital de Neuruppin avant son rapatriement.

La cérémonie de commémoration à Saint-Nazaire sera présidée par **Éric de Wispelaere**, sous-préfet de Saint-Nazaire, et se déroulera en présence de **Jean-Luc Séchet**, vice-président du Département de Loire-Atlantique et **Céline Girard-Raffin**, première adjointe de la Ville de Saint-Nazaire. Elle se déroulera comme suit :

. arrivée des Autorités, accompagnées par "Le chant des marais », interprété par la Chorale des « Amis de la chanson » dirigée par Patrick Pauvert ;

. lecture du poème "Prière aux vivants pour leur pardonner d'être vivants" de Charlotte Delbo, par des élèves du lycée Aristide Briand, participantes du Concours national de la Résistance. Charlotte Delbo s'engage en 1941 dans la Résistance avec son mari qui sera arrêté avec elle et fusillé en 1942. Elle est déportée à Auschwitz par le convoi du 24 janvier 1943. Elle sera l'une des 49 rescapées de ce convoi qui compte 230 femmes, principalement des déportées politiques. À son retour, elle écrit son témoignage qui sera publié en 1965 sous le titre "Aucun de nous ne reviendra".

. Lecture du message national des déportés par un-e représentant-e de la Délégation territoriale de l'association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation ;

. dépôt de gerbes, suivi de la sonnerie "Aux morts", d'une minute de silence et de l'hymne français ;

Saint-Nazaire agglomération

Invitation presse

. salut des Autorités et départ.

CONTACT

Saint-Nazaire agglomération — Service presse
presse@saintnazaire.fr